



Lite

Logiciel SIG
de gestion et maintenance
de l'Eclairage Public

Manuel Utilisateur

Déclaration et consultation
de pannes

Sommaire

1.	Conditions préalables d'accès au Site Internet	3
2.	Accès au Site Internet.....	3
3.	Consultation de la cartographie	4
3.1.	Zoom / Déplacement	4
3.2.	Recherche	5
3.3.	Information des objets	6
4.	Déclarer une panne.....	7
4.1.	Sélection des objets en panne.....	7
4.2.	Saisie de la fiche de signalement	7
4.3.	Suivi de dépannage.....	8
5.	Affichage des informations de la carte.	9
6.	Déconnexion.....	10

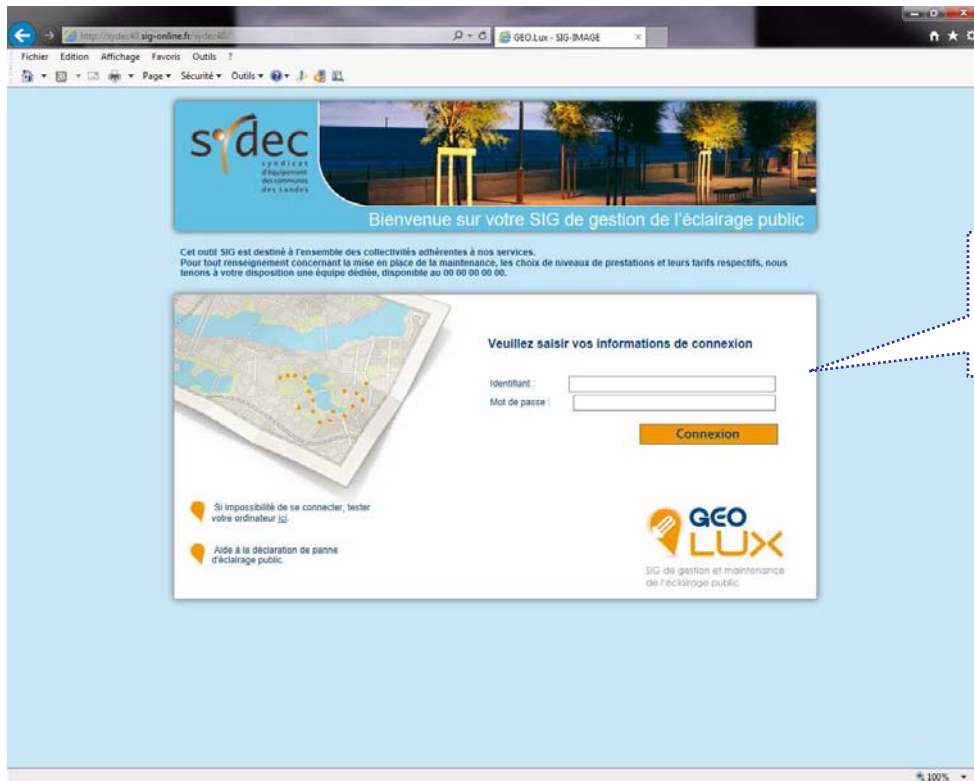
1. Conditions préalables d'accès au Site Internet

L'accès à GEO.Lux nécessite :

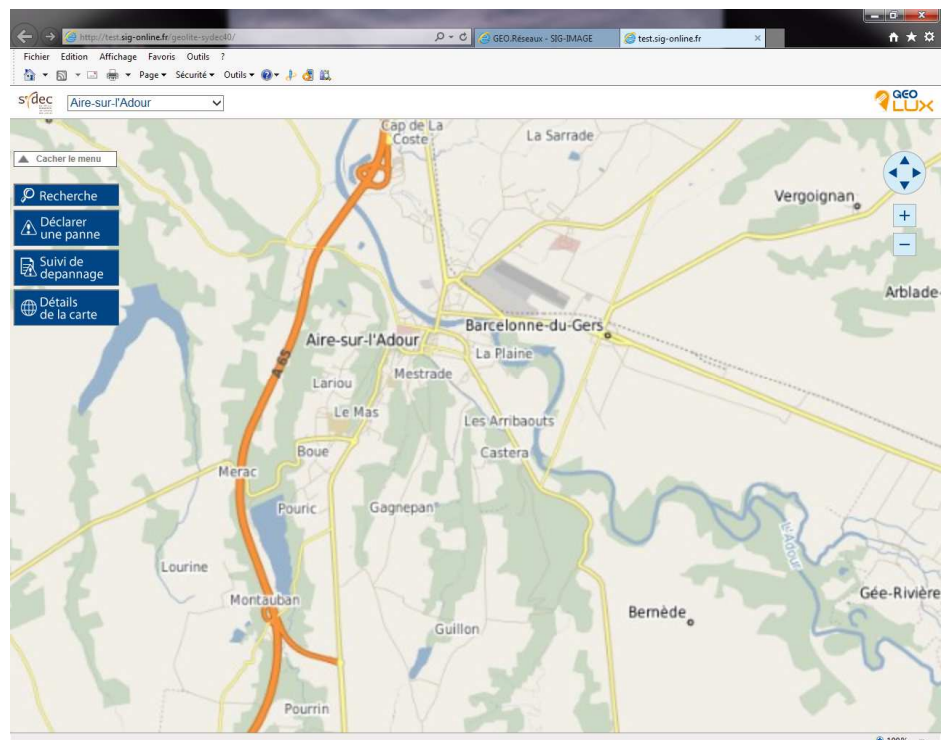
- un navigateur internet récent **Windows Internet Explorer** (version 9 - lent- , ou version 10 recommandé), **Mozilla Firefox** ou **Google Chrome** (quelque soit la version).

2. Accès au Site Internet

Pour accéder au Site Internet saisissez l'adresse suivante : <http://sydec40.sig-online.fr/>



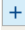

Après validation des identifiants, la carte de votre commune est centrée dans une fenêtre de navigation.



3. Consultation de la cartographie


3.1. Zoom / Déplacement

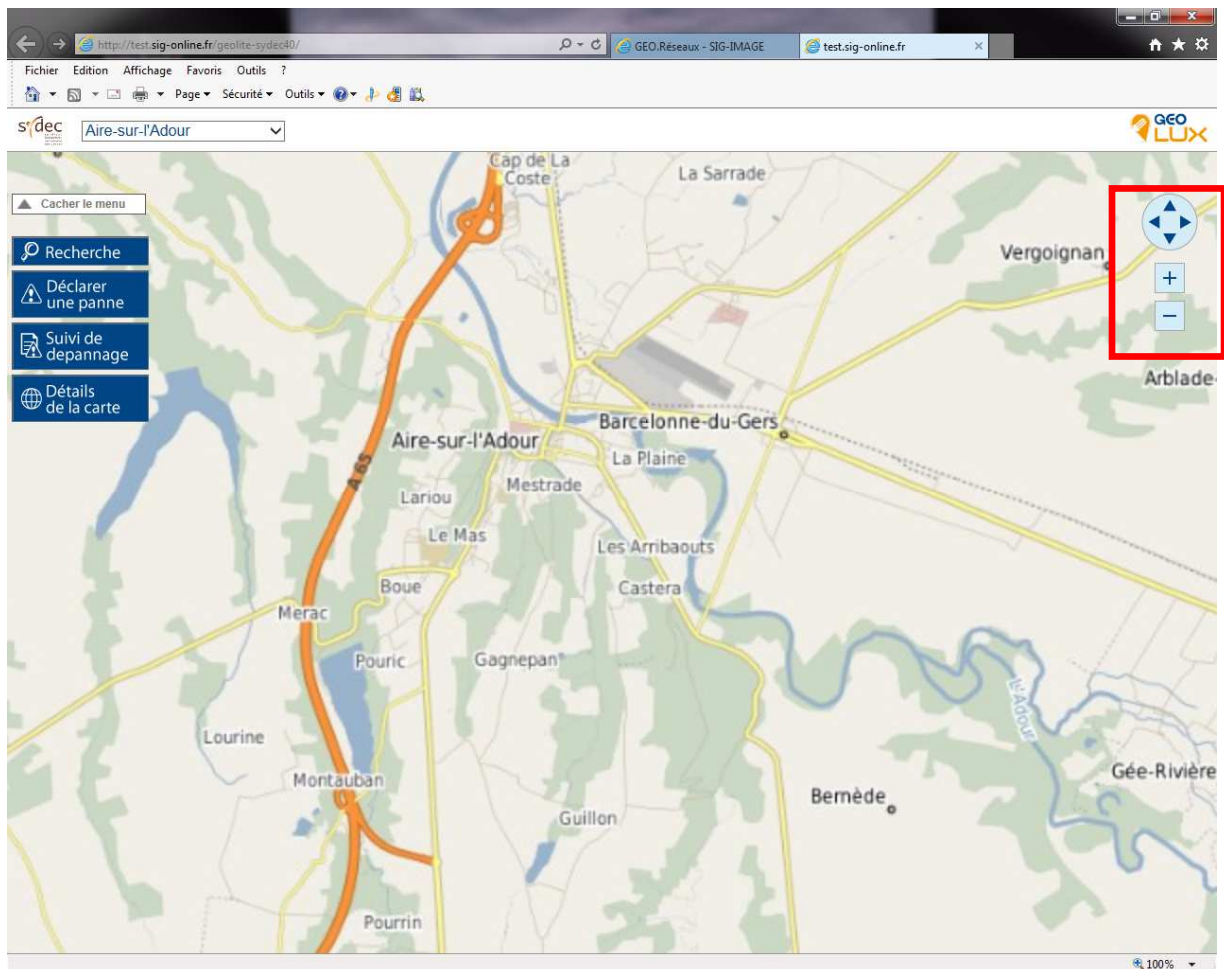
Pour zoomer sur la carte, vous pouvez :

- soit utiliser la molette de votre souris,
- soit utiliser les boutons   présents en haut à droite de la carte


Procéder ainsi jusqu'à un affichage correct des réseaux.

Pour vous déplacer sur la carte, vous pouvez :


- soit maintenir le clic gauche de votre souris, puis vous déplacer
- soit utiliser le bouton  présent en haut à droite de la carte

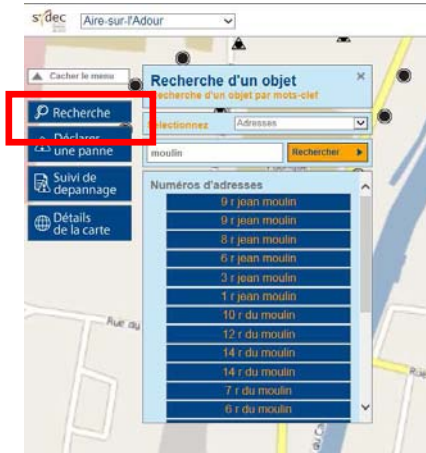


3.2. Recherche

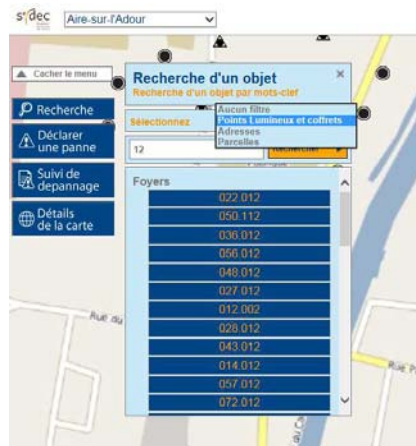
Vous pouvez rechercher un objet ou une adresse via le mode recherche : 

Le mode est paramétré par défaut sur la recherche d'adresse.

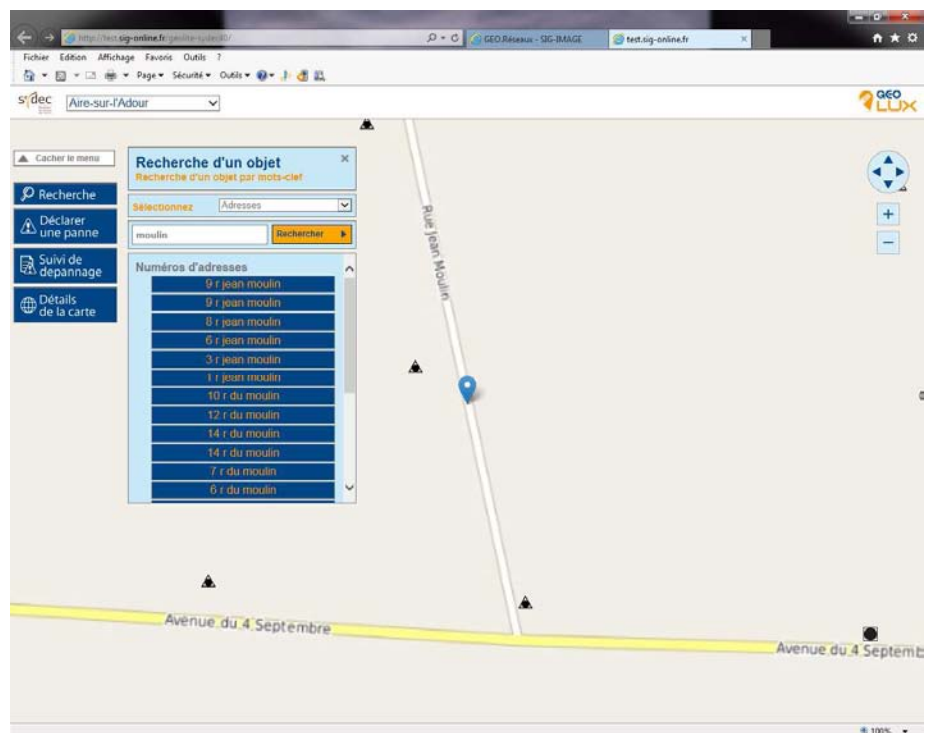
Saisir un ou plusieurs mot(s) clef(s) puis cliquer sur 



Vous pouvez cependant avec le menu déroulant effectuer une recherche sur d'autres éléments :



Une liste de proposition est affichée. Sélectionnez l'objet listé : la carte se positionne automatiquement sur l'adresse ou l'objet désigné.

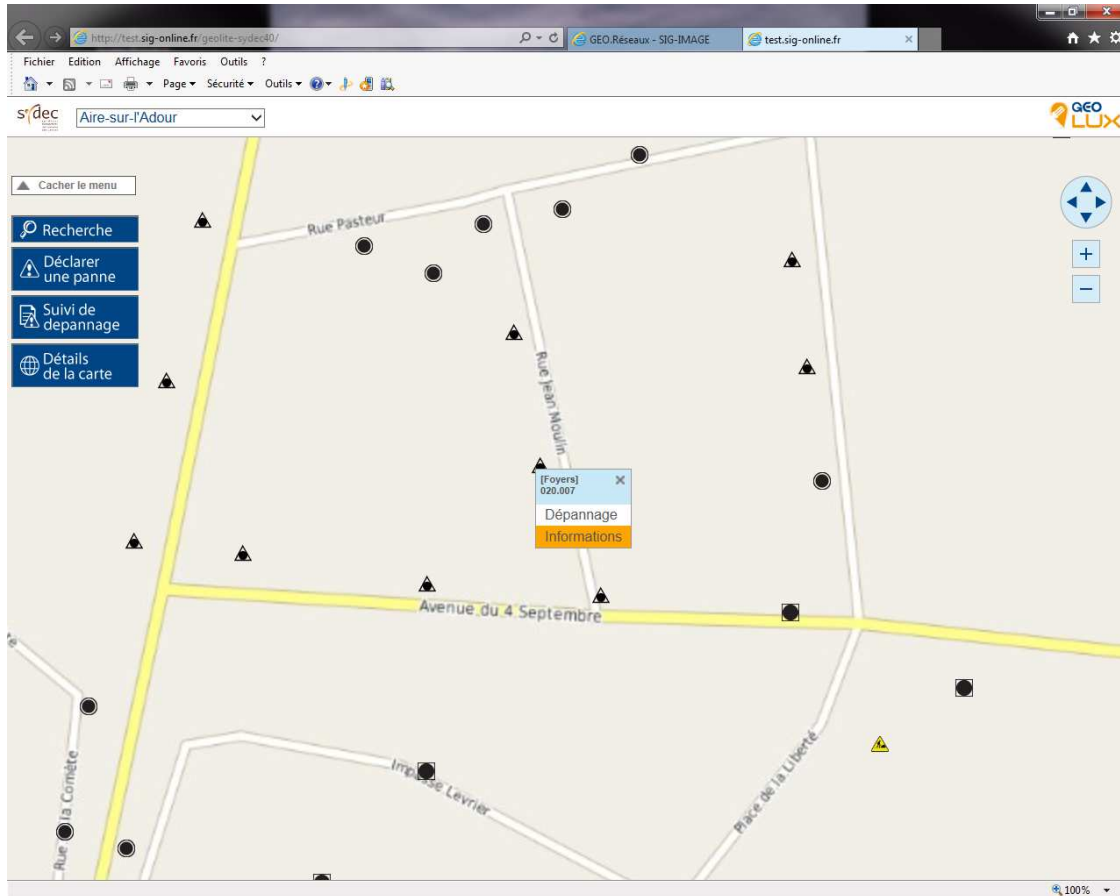


3.3. Information des objets

Vous pouvez obtenir des informations sur les objets affichés sur la carte en positionnant le curseur de la souris sur un élément.

Une info bulle indique la catégorie de l'objet et son appellation.

En cliquant sur ce même élément vous pourrez alors visualiser la fiche d'informations complète en cliquant sur INFORMATIONS.




4. Déclarer une panne.

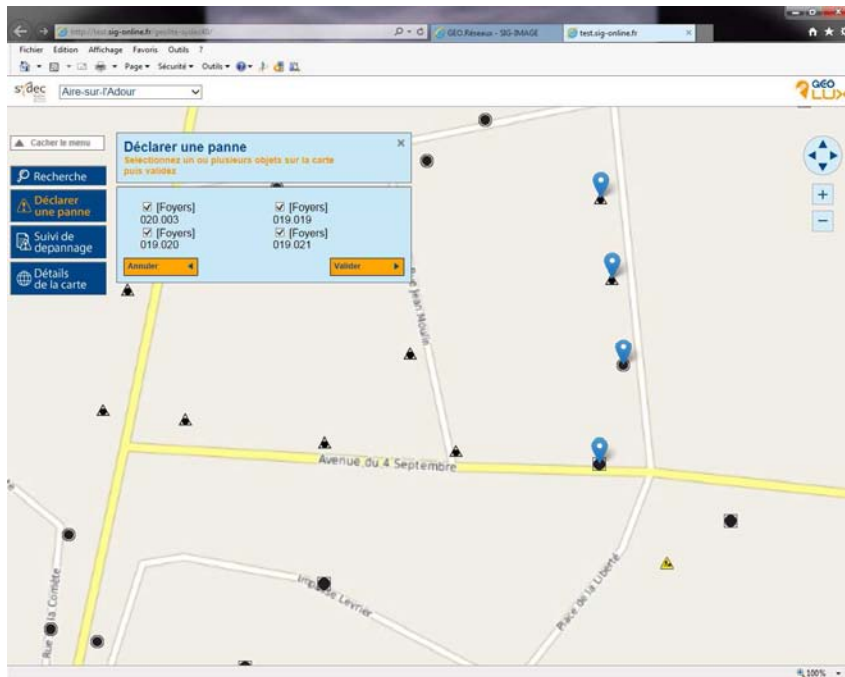
4.1. Sélection des objets en panne

Pour signaler (déclarer) une panne sur un objet réseau, cliquer sur .



Cliquer ensuite sur les objets maintenables pour les sélectionner. Lorsqu'un objet est sélectionné son matricule est ajouté à la liste des objets à dépanner et le symbole  apparait sur la carte.

Pour passer à la fiche de signalement cliquer sur le bouton VALIDER.



4.2. Saisie de la fiche de signalement

Saisir les informations de la fiche de signalement puis cliquer sur



Il est impératif de renseigner les champs suivis d'une *.

Après validation une confirmation de l'enregistrement s'affiche. Vous pouvez fermer la fiche de signalement, en cliquant sur la x en haut à droite de la fiche.

Attention : par défaut le niveau d'urgence NORMAL est sélectionné (intervention sous 10 jours ouvrés). Si vous souhaitez une intervention en urgence sous 24 heures, sélectionner le type URGENT. Toutefois ce niveau URGENT est réservé aux incidents et pannes décrits dans la rubrique DEFINITION DE L'URGENCE de la Fiche de Signalement.

Fiche de Signalement x

Objet(s) concerné(s) : 020.003 - 019.019 - 019.020 - 019.021

Détails du signalement

Niveau d'urgence*

Signalement effectué par*

Contact

Téléphone*

Description de la panne

Type de panne

Complément d'information

Valider

Sur la cartographie, les éléments à dépanner sont surlignés avec le symbole

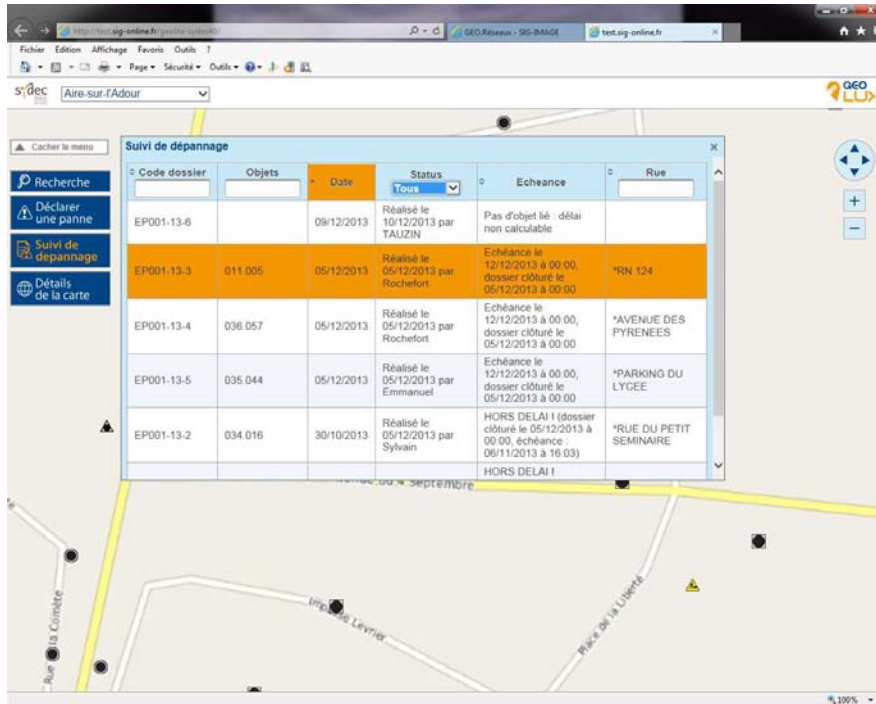


Après validation, un message d'alerte est automatiquement transmis à l'entreprise d'entretien concernée de façon à déclencher l'intervention de dépannage. Dès que cette intervention est planifiée, un message électronique vous est transmis sur votre adresse communale.

Après intervention, l'entreprise clôturera la déclaration de panne en renseignant dans l'application tous les travaux effectués. A ce stade un message électronique vous sera transmis sur votre adresse communale vous informant de la clôture de l'intervention.

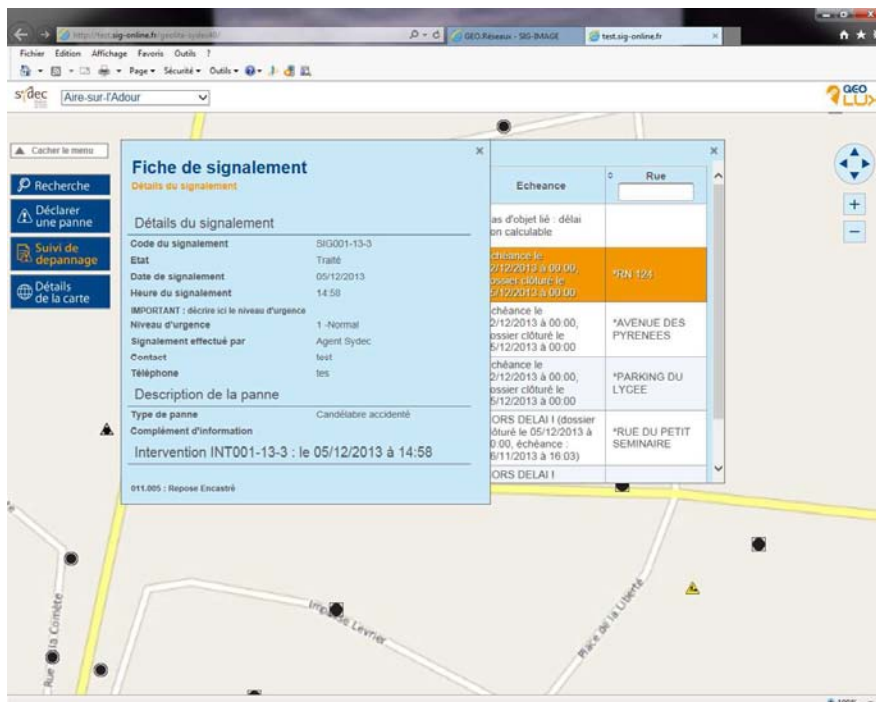
4.3. Suivi de dépannage

Pour accéder aux signalements que vous avez déjà effectués, sélectionnez



Vous pouvez retrouver un dossier de dépannage en tapant le N° de dossier, ou en cherchant une appellation de point lumineux ou de coffret de commande dans la colonne « Objets » ou en effectuant un tri par date ou par statut.

Cliquer sur le dossier afin de consulter les détails du dépannage



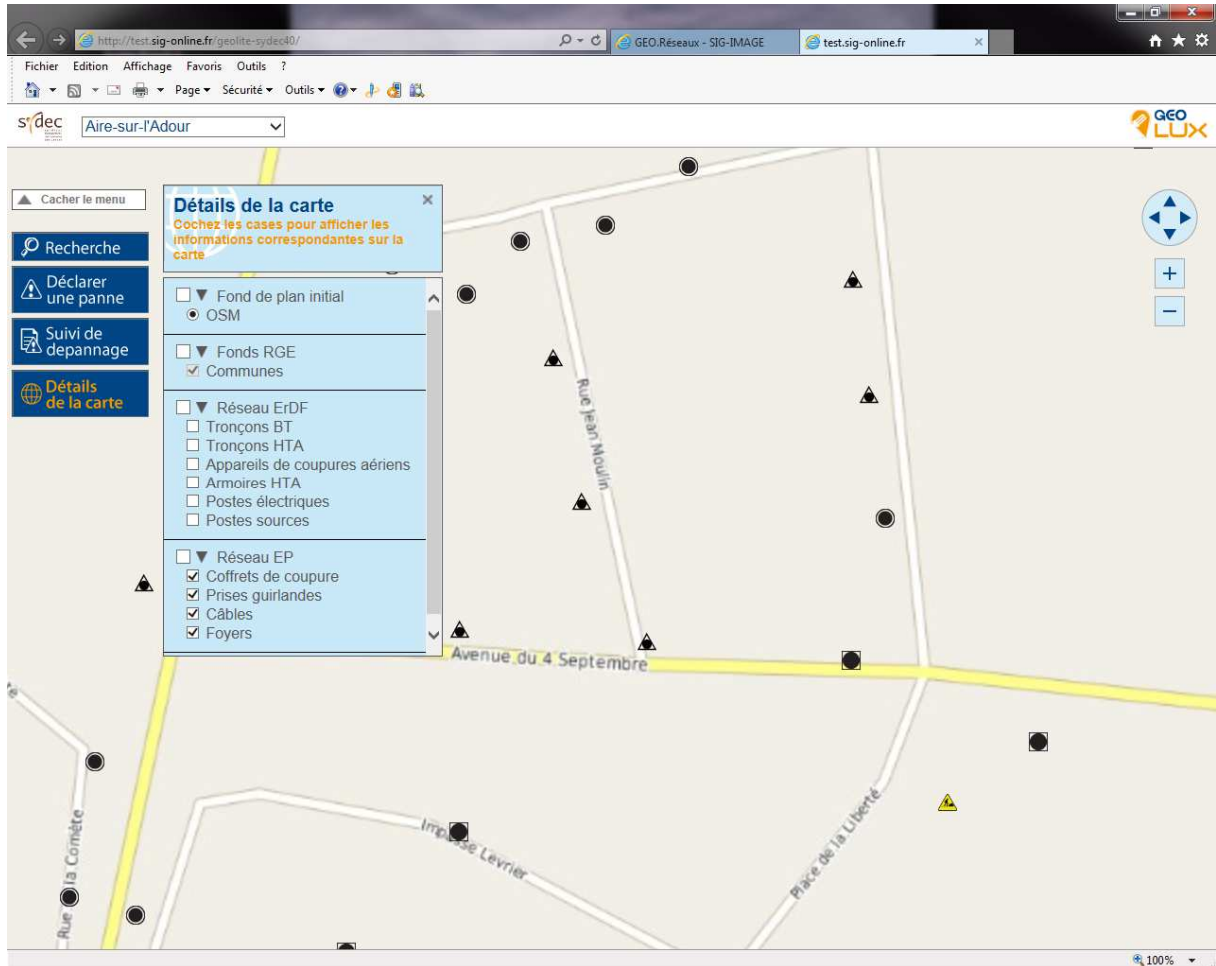
Les objets en cours de dépannage sont indiqués sur la carte avec le symbole



5. Affichage des informations de la carte.

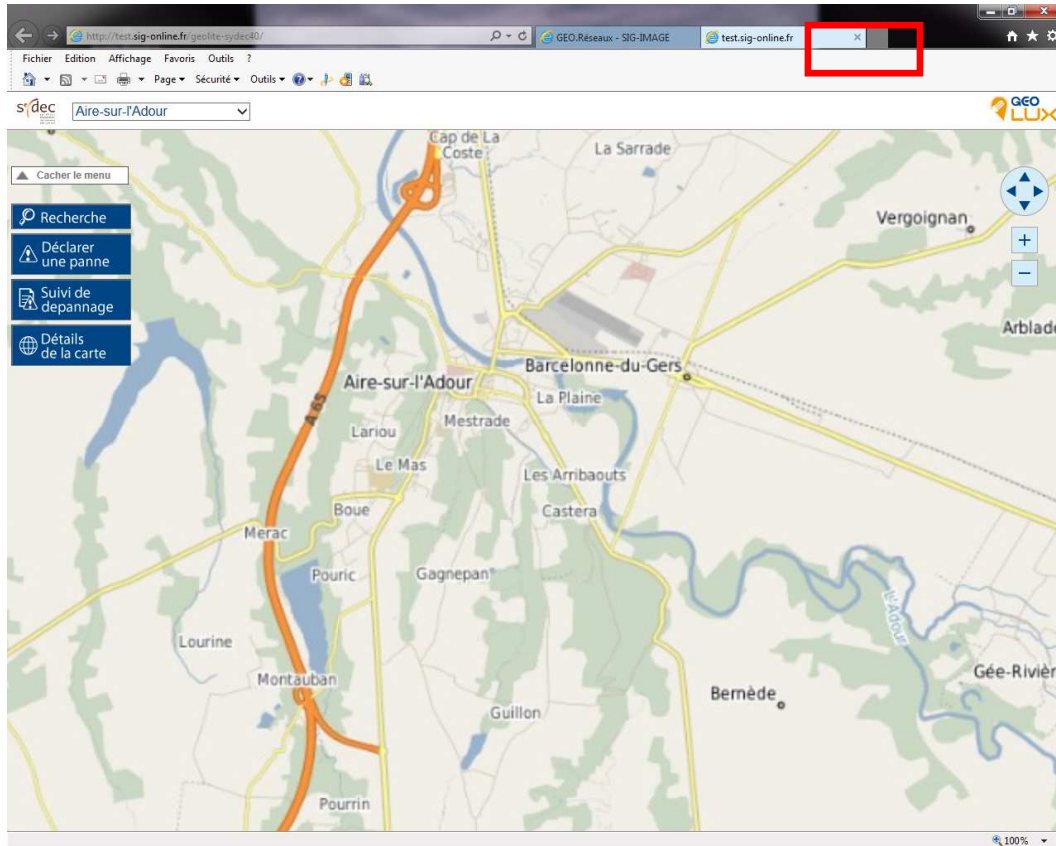
Vous pouvez à tout moment modifier l'affichage sur la carte en choisissant de faire apparaître certains éléments de fond de plan.

Vous pouvez lorsque la zone est localisée obtenir une vue de photographie aérienne en cochant la couche.



6. Déconnexion

Afin de sortir de sa session, fermer l'onglet de la carte



Puis se déconnecter

